Il a examiné un grand nombre de siphons qui avaient passé tout une saison chez un débitant et qui avaient été couchés. L'analyse a révélé des proportions notables de plomb. Il est clair que le plomb, dans ce cas, provient non seulement des appareils de fabrication en étain riche en plomb, mais encore de la tête des siphons. Les eaux aérées et chargées d'acide carbonique attaquent le plomb avec une extrême facilité. Les alliages dont on se sert pour former la tête de siphon renferment beaucoup plus de plomb qu'on ne le soupçonnait, ce métal étant moins cher que l'étain. M. Moissan a trouvé jusqu'à 40 pour 100 de plomb dans certains alliages et une proportion de 10 à 17 pour 100 d'antimoine qui rend l'alliage plus dur et plus résistant. La tête du siphon fournit à l'eau une partie de son plomb. Aussi M. Moissan a-t-il décelé la présence des quantités du métal toxique qui peuvent s'élever jusqu'à *2 milligrammes* par litre.

Le plomb est un poison; à petites doses constamment répétées, il peut occasionner des troubles sérieux dans l'organisme. Il faudra donc ne plus abuser de l'eau de seltz en siphon dans la consommation journalière, tenir les siphons droits et non couchés jusqu'à ce que des mesures de police aient obligé les fabricants à ne plus se servir d'alliage en plomb pour la confection des têtes de siphon.

HENRI DE PARVILLE.

Vêtements pour hommes tout faits et sur mesure
Voir Maison A. FÉVRIER et Cie, 16-18, rue Neuve, LILLE
COUPE ET FAÇON GARANTIES
49608—2423

DEMANDEZ PARTOUT LE
SAVON DES MILLE PARFUMS
Préparé par FERRAILLE Aîné
Croix, près Roubaix.
Savon exquis réunissant toutes les qualités qui constituent le meilleur des savons. 46600—23333

LE FROID

Les glaces de la Seine

Les Andelys, 17 janvier. — Le genie militaire de concert avec les ingénieurs de la navigation, a entrepris de briser les glaces de la Seine dans toute sa longueur.

Dans les départements

Lyon, 17 janvier. — Le thermomètre est descendu cette nuit à 14 degrés au-dessous de zéro.

Nîmes, 17 janvier. — Le thermomètre, cette nuit, est descendu jusqu'à 10 degrés.

Belfort, 17 janvier. — Tous les trains arrivant de Paris ont une heure ou deux de retard.

Le thermomètre est tombé cette nuit à 20 degrés.

L'Escaut gelé à Anvers

Bruxelles, 17 janvier. — Le froid a pris les proportions d'une calamité. Anvers offre en ce moment le spectacle d'Arkangel : les bassins sont gelés ; l'Escaut est couvert de glaçons qui s'entre-choquent et forment en aval d'infranchissables banquises ; depuis douze jours aucun navire n'est entré à Anvers et il y a autour des docks vingt-cinq mille ouvriers sans travail.

Aujourd'hui la mer, même devant la côte belge, offre l'aspect d'un lac gelé, les milliers de glaçons couverts de neige versés dans la mer du Nord par l'Escaut, la Meuse et le Rhin, sont venus s'accumuler tout le long du littoral, formant des banquises qui donnent l'illusion d'une croûte de glace uniforme et rendent la navigation très périlleuse.

En Espagne

Madrid, 17 janvier. — Les grands froids continuent. Un violent ouragan s'est déchaîné sur Madrid.

Dans la province de Malaga, les chacals détruisent une grande partie des troupeaux ; les paysans sont épouvantés.

La neige, dans la province de la Corogne, atteint par endroit un mètre et demi d'épaisseur.

En Suisse

Genève, 17 janvier. — La neige est tombée avec une telle abondance et a formé un tel amoncellement que le train de Paris n'est pas arrivé.

Le train arrivant de Lausanne par la ligne de Portarlier est bloqué par la neige.

En Italie

Rome, 17 janvier. — Ici, et à Naples, il a neigné toute la nuit.

La circulation des voitures est interrompue.

En Autriche

Quatre enfants de Granz, sur le Danube (Basse-Autriche), qui se rendaient hier à l'école dans un village voisin, sont morts de froids en route.

UNION DES ACHATS

Economie, Epargne, Assurances gratuites sur la vie, contre les accidents, contre les maladies, contre l'incendie. Pensions de retraites garanties par l'Etat ou par des Mutualités. Constitution de dots aux enfants, assurances militaires, participation aux tirages financiers, etc.

Ce Bon détaché du journal est accepté en paiement comme espèces pour une valeur de

10 CENTIMES

et dans une proportion de 5 on 10 % par toutes les maisons adhérentes à l'Union des Achats.

N. — *Il est valable pendant la journée du 18 Janvier, mais ne donne pas droit aux avantages réservés aux possesseurs de Bons de 0,50 cent., 1 fr. et de 5 fr., délivrés par l'Union des Achats avec une réduction de DIX POUR CENT.* (Voir les notices).

VARIÉTÉS

PAR INADVERTANCE

Antoine Mulard était né à Niort, brillant chef-lieu du beau département des Deux-Sèvres. Son père étant décédé peu de mois après sa naissance, Antoine avait été élevé par sa mère, très honnête femme, convaincue comme tant de gens « éclairés » de notre époque, que la moralité s'accroît en raison directe de l'instruction qu'on reçoit. En conséquence elle se priva du nécessaire pour payer les classes de son fils, et pensa mourir de joie le jour où il lui apporta un diplome de bachelier ès-lettres péniblement conquis après une demi-douzaine d'ajournements.

Malheureusement, le diplôme de bachelier ne confère pas encore le droit d'émarger au budget. C'est là dans nos institutions une regrettable lacune dont des milliers de jeunes Français ressentent les effets pénibles, et sur laquelle nous nous permettons d'appeler respectueusement l'attention de nos législateurs. La pauvre Mme Mulard fut forcée de s'apercevoir que l'excellente éducation qu'elle avait donnée à son fils lui serait absolument inutile, quelque profession qu'il choisit. Elle se consola en pensant que, si la science d'Antoine ne lui servait à rien au point de vue matériel, cette science devait du moins avoir déposé dans son cœur des semences de vertu qui ne manqueraient pas de s'épanouir et de fructifier avec les années.

Antoine — je préfère le dire tout de suite — n'était pourtant pas vertueux. On pourrait même affirmer qu'il était doué de tous les mauvais instincts imaginables, et il ne tarda pas à le prouver. Placé, grâce à la protection d'un parent de son père, chez un négociant de Chartres — Mangiret fils, grains, graines et tannerie, 19, rue des Halles — il commit bientôt l'imprudence de retenir deux ou trois cents francs sur une facture qu'il avait touchée. M. Mangiret n'aimait ni les discussions ni le scandale. Aussi se contenta-t-il d'informer son jeune employé qu'il n'avait plus besoin de ses services, et le congédia sans autre explication. Cette modération méprisante blessa la fierté d'Antoine plus que ne l'eussent fait les reproches les plus cruels, et il voua une haine implacable à son trop débonnaire patron.

Au lieu de retourner à Niort, il employa le reste de son larcin à se rendre à Paris, où il réussit à vivre quinze ou dix-huit mois, grâce à des procédés non moins ingénieux que malhonnêtes. Cependant, comme en ce siècle de fer les talents les plus distingués ne sont pas toujours récompensés par la Fortune, il arriva un jour où Antoine Mulard se trouva littéralement sans un centime, et redevable, en outre, d'une somme assez ronde à son concierge, à son restaurateur, à son tailleur et à son bottier. Les dettes, on le sait, sont la richesse des Etats, mais elles sont gênantes pour les particuliers. Pour comble de malheur, au moment où Antoine réduit aux derniers expédients passait le pont Saint-Michel, le vent lui emporta son chapeau.

⁂

Comme il n'est guère possible, surtout au mois de décembre, de se promener nu-tête sur les quais de Paris, force fut à Antoine d'entrer chez un chapelier qui tenait boutique au coin de la rue Saint-André-des-Arts. Quoiqu'il eût, ou peut-être justement parce qu'il avait un petit compte chez le chapelier, celui-ci ne fit aucune difficulté de lui fournir un couvre-chef sur la coiffe duquel il marqua en lettres d'or les initiales A. M. de son honorable client. Antoine, étant bien résolu à ne jamais régler son compte, eût du reste soin de choisir l'article le plus élégant qui figurât dans la vitrine.

En rentrant chez lui, il trouva une lettre de sa mère, qui lui refusait tout nouveau subside, sauf vingt-cinq francs, représentant le voyage de Paris à Niort en troisième classe. Antoine était de décision prompte. Il se dit immédiatement que cette somme ne le ferait pas vivre deux jours à Paris, tandis qu'une fois à Niort, il lui serait possible d'exploiter quelques dupes bienveillantes, tantes, marraine et autres, et de leur soutirer adroitement l'argent nécessaire pour rentrer triomphalement dans la grande cité.

Aussitôt sa résolution prise, il la mit à exécution. Sept heures sonnaient, et la nuit était profonde. Son bagage ne se composant que d'un parapluie, il sortit de chez lui sans faire part à son concierge de ses projets de voyage, et, son chapeau neuf sur la tête, le cœur ulcéré mais le front haut, il se rendit à pied à Montparnasse.

Un quart d'heure plus tard le train filait dans une obscurité lugubre. Puis une heure et demie environ s'écoula, au bout de laquelle les freins furent brusquement serrés et une voix forte jeta dans l'ombre les mots sacramentels : « Chartres, neuf minutes d'arrêt. » Le train s'étant arrêté, Antoine sauta à terre, et marcha quelque temps pour dégourdir ses jambes endolories.

⁂

Tout à coup, au moment même où il allait remonter dans son wagon, il tressaillit et demeura immobile, frappé d'une inspiration subite. Sur le quai opposé, il venait d'apercevoir son ex-patron M. Mangiret, et, dans l'espace d'une seconde, il avait conçu un plan original et audacieux dont l'exécution pouvait lui rouvrir à fois les sources de la fortune et les portes de Paris.

On était au samedi soir. Or, chaque samedi, M. Mangiret avait coutume de se rendre à Maintenon, où sa fille unique était mariée. Il partait tantôt par un train, tantôt par l'autre, mais ne manquait jamais d'emporter prudemment les billets de banque très nombreux pour rester dans sa caisse durant son absence, billets qui constituaient d'ordinaire une somme variant de quinze à vingt mille francs. En ce moment il attendait le départ du train qui quitte Chartres à neuf heures trois quarts et arrive à Maintenon vingt minutes après. Antoine venait de former le projet hardi de lui enlever son portefeuille.

En conséquence, il laissa son train continuer paisiblement sa route vers Château-du-Loir et Saumur, et traversa la gare en évitant les regards de M. Mangiret. Celui-ci, du reste, ne tarda pas à prendre place dans un compartiment de première, dont il était presque toujours le seul habitant. Au moment où le train s'ébranlait, Antoine rouvrit rapidement la portière, entra dans le compartiment et s'assit sur la même banquette que le négociant, mais à l'extrémité opposée. Comme sa mise était assez élégante, son intrusion subite n'effaroucha pas l'honnête Mangiret, qui n'aurait eu garde de le reconnaître, étant données sa myopie et la clarté vacillante de la lampe.

D'ailleurs, s'il eût éprouvé la moindre inquiétude, il aurait été promptement rassuré par l'attitude nonchalante de son compagnon qui sembla presque aussitôt céder aux douceurs du sommeil. Aussi lui-même, quoique son voyage dût être fort court, déposa-t-il son chapeau sur la banquette d'en face puis il appuya sa tête complétement chauve contre le drap gris du wagon, et, les mains jointes sur son gros ventre, ferma voluptueusement les yeux.

C'était l'instant que guettait Mulard. Il savait que bien peu de minutes lui étaient concédées, et qu'il fallait mettre le temps à profit. A peine le train avait-il pris sa vitesse qu'il bondissait sur l'infortuné Mangiret, l'étranglait net et sans rémission, et s'emparait du portefeuille, qu'il sentait lourd et bien garni. Ensuite, sans se presser, sans le moindre trouble, il reprit son chapeau, le replaça tranquillement sur sa tête, ouvrit la portière, et, dès qu'à l'approche de Maintenon, le train avait ralenti son allure, il sauta légèrement sur la voie enjambe la palissade, et se trouva en plein vent, dans des ténèbres impénétrables.

⁂

Comme l'écrivain illustre, dont parle l'abbé de *Il ne faut jurer de rien*, Antoine Mulard avait décidément plus que de la facilité. La nature l'avait doué de génie, car le génie seul a de ces intuitions soudaines qui font concevoir un plan complet et détaillé en moins de temps que ne dure un éclair. Toute l'entreprise avait été combinée par lui au moment même où il avait aperçu M. Mangiret sur le quai de la gare, et, il faut le reconnaître cette entreprise était une merveille d'ingéniosité. A peine eût-il franchi la palissade qu'il tourna à gauche, rejoignit la route de Maintenon à Auneau, s'y élança d'un pas élastique, expédia lestement les quatre lieues qui le séparaient de cette dernière localité, et en atteignit la station quelques minutes avant le passage du train de Tours qui arrive à Paris vers trois heures du matin. Antoine prit ce train; de sorte que, parti le soir même du Montparnasse, il débarquait sept heures plus tard à la gare d'Orléans sans que personne pût se douter de son double et audacieux voyage.

En rentrant chez lui il eut soin de faire beaucoup de bruit pour éveiller le concierge, et de lancer très haut quelques interjections contre la pièce inepte qu'il était allé voir et le souper détestable qui l'avait suivie. Cette précaution prise, il monta à sa chambre, ferma la porte à double tour, ouvrit le portefeuille d'une main agitée, et compta les billets de mille qui y étaient contenus. Après le vingt-cinquième il s'arrêta, sentant qu'il en restait encore.

Et alors il éprouva un mouvement d'orgueil à la pensée du talent incomparable qu'il venait de déployer. Pour le plus subtil agent de la sûreté il était matériellement impossible de jamais retrouver la trace du meurtrier de ce vieil imbécile de Mangiret qui, très probablement était arrivé à Montparnasse sans que personne se fût aperçu de son décès. Pas une goutte de sang n'avait été répandue; et, comme il n'y avait pas eu l'ombre d'une lutte, aucune de ces pièces à conviction qui guident la justice dans ses recherches n'avait pu rester auprès du cadavre. Le voyage pédestre entre la ligne de Brest et celle de Bordeaux était une idée trop admirable pour se présenter à l'esprit d'un juge d'instruction. Enfin pas une âme au monde ne pouvait soupçonner qu'il eût passé la nuit hors de Paris. Jamais impunité n'avait été plus assurée.

⁂

Et ce mouvement d'orgueil fut si vif qu'il éprouva le besoin de contempler dans un miroir les traits du grand homme, de l'homme de génie qui s'appelait Antoine Mulard ; et spontanément, il s'approcha, une bougie à la main, de la glace fêlée qui surmontait sa cheminée.

Mais à peine eût-il aperçu son visage qu'il poussa un hurlement d'épouvante, devint plus livide que ne pouvait l'être sa victime, arracha violemment son chapeau de son front, y jeta un coup d'œil inexprimable, et, comme s'il eût eu la vision instantanée de la place de la Roquette et de l'horrible machine qui s'y dresse, tomba roide sur le plancher.

Antoine Mulard avait changé de chapeau avec M. Mangiret. C'était absolument comme s'il eut déposé sa carte de visite sur le corps de l'homme assassiné.

Francis MELVIL.

(1) Reproduction autorisée pour les journaux ayant un traité avec la *Société des Gens de lettres*.

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FILSPECIAL)

La manifestation de mardi à Bruxelles

Bruxelles, 18 janvier. — Tous les journaux s'occupent de la manifestation annoncée pour mardi. La *Réforme* et l'*Etoile Belge* accusent le gouvernement d'organiser la guerre civile par des mesures que rien ne justifie.

Le *Courrier de Bruxelles*, le *Journal de Bruxelles* et *Le Patriote*, au contraire, approuvent le gouvernement, et ajoutent que la manifestation est un acte purement révolutionnaire, qui rétera par suite des mesures prises.

Le bourguemestre s'est porté garant de l'ordre, refusant de souscrire à certaines mesures proposées par le ministre de l'intérieur.

Bruxelles, 18 janvier. — Les 2,000 fusils et armes diverses destinés aux gardes civiques ont été transportés aujourd'hui de l'ancien palais de justice dans une caserne où ils demeureront déposés.

Un mot du Comte Herbert de Bismarck

Berlin, 18 janvier. — Les violentes attaques dirigées à la tribune du Reichstag, contre le prince de Bismarck ont amené son fils à prononcer, dans un salon, un mot qui est répété et commenté :

« Je suis, a-t-il dit, le sujet du roi de Prusse, mais avant tout, je suis le fils du prince de Bismarck; ma tâche est désormais tracée, c'est de couvrir son nom quand je devrais passer sur le ventre (sic) d'une capitale. »

L'incident Galliffet-Beauffremont

Paris, 18 janvier. — On parlerait vaguement d'un envoi possible de témoins par le général de Galliffet au général de Beauffremont.

L'attitude d'Eyraud dans sa cellule

Paris, 18 janvier. — Voici des renseignements puisés à une source sûre sur l'attitude d'Eyraud dans la cellule des condamnés à mort qu'il occupe à la Grande Requette.

Ces jours derniers, il se montrait très inquiet sur l'issue de son pourvoi en cassation et hier, il pressait de questions ses gardiens pour savoir quel accueil lui avait été réservé par la Cour suprême.

Comme pour le tranquilliser on lui répondait qu'il n'avait pu être examiné. « C'est drôle, s'est-il écrié, il devrait pourtant être déjà venu ; allez, allez, si vous ne me dites rien, c'est que tout est fini »

L'allure du condamné n'est plus aussi tranquille ; parfois il se lève et se promène fiévreusement. Eyraud fume énormément, le tabac lui est fourni par l'abbé Faure, le vénérable aumônier de la prison qui lui remet aussi les petites douceurs permises aux condamnés à mort. Eyraud lui fait le meilleur accueil et le vénérable aumônier ne désespère pas de le préparer à une mort chrétienne. Tous les dimanches Eyraud assiste à la messe.

Le froid à l'étranger

Berne, 18 janvier. — Le lac de Morat et le Tessin sont entièrement gelés.

Munich, 18 janvier. — Un train de marchandises a dû s'arrêter en rase campagne par suite de l'amoncellement des neiges. Toutes les lignes de chemins de fer sont obstruées.

Anvers, 18 janvier. — On va expérimenter la dynamite pour frayer, à travers les glaces sur l'Escaut, un passage aux navires. Les ouvriers du port veulent faire demain une manifestation devant l'Hôtel-de-Ville, pour demander du travail.

LISTE DES MAISONS ADHÉRENTES
A L'UNION DES ACHATS

Voici la suite de la liste des maisons adhérentes :

DENTS ET DENTIERS. — *Roubaix* : M. et Mme Rousseaux, 37, rue du Collège.

EPICERIES. — (*Pour tous les articles sauf les sucres blanc et candi, le sel, les cristaux, les allumettes, le pétrole et l'amidon*). *Roubaix* : MM. Boullier, 75, rue du Tilleul; Calier-Relof, 11, rue de la Gare; Delannoy, 31, rue Descartes; Lemoine-Sandevoir, 146, rue du Collège; Tiberghien, 174, rue de l'Epeule; Orange, 18, rue de Condé; Oscar Florin, place du Trichon; Mme veuve Tonneau, 120, rue des Longues-Haies. — *Tourcoing* : M. Douze, 123 rue des Piats; Mme veuve Demay, 9, rue de Lille. — *Croix* : MM. Decomble, 65, rue du Trocadéro; Duvivier-Lemay, rue de la Gare.

FAÏENCES. — *Roubaix* : M. Pille-Pille, rue du Curoir.

FLEURS ARTIFICIELLES. — *Roubaix* : M. Coppin, 34, rue Neuve.

FLEURS NATURELLES. — *Roubaix* ; M. Calier-Relof, 11, rue de la Gare. — *Croix* : M. Apollinaire Honoré, Grande-Rue. — *Mouveaux* : François Delombaerde horticulteur.

FOURRURES. — *Roubaix* : M. Delisse-Thieffry, 77, rue de la Fosse-aux-Chênes.

GANTERIE. — *Roubaix* : M. Reix, 41, Grande-Rue.

GRAINES ET PLANTES SECHES. — *Roubaix* : M. Lassée-Tourelle, rue de la Gare.

JERSEYS (FABRICATION DE). — *Tourcoing* : M. Henri Lehembre, fils, 16, rue du Château.

PAPETERIE, LIBRAIRIE, FOURNITURES DE BUREAUX. — *Roubaix* : La librairie du « Journal de Roubaix », 17, rue Neuve.

LUNETTERIE. — *Roubaix* : MM. Emile Verpoort, 50, rue Blanchemaille ; E. Verpoort-Courmont, 67, rue du Fontenoy.

MACHINES A COUDRE. — *Roubaix* : MM. Mulner-Leclercq, 11 bis, rue de Lannoy ; Servenay, rue Nain.

MENUISERIE. — *Roubaix* : MM. Courouble, 171, rue du Collège; F. Lebon, rue Vallon.

MERCERIE-BONNETERIE ET ARTICLES POUR COUTOURIÈRES ET MODISTES. — *Roubaix* : Mmes Delisse-Thieffry, 77, rue de la Fosse-aux-Chênes; M. Fournier-Chiéus, rue Neuve. — *Tourcoing* : M. Calens-Boussemart, 17, rue du Calvaire; Mlles Caron, 6, rue de la Mairie. — *Croix* : M. Sénacq-Lemay, Place St-Martin. — *Mouveaux* : M. Eugène Chocquet, Grande-Rue.

MODES. — *Tourcoing* : Mme Dewez-Dhalluin, 8, rue de Tournai; Mlles Caron, 6, rue de la Mairie. — *Croix* : Mme Fibbé Prouvost, rue de Lille.

INSTRUMENTS D'OPTIQUE. — *Roubaix* : M. Denneulin, 14, rue Neuve.

PARAPLUIES ET CANNES. — *Roubaix* : M. Fraignac, 35 bis, Grande-Rue.

PARFUMERIE. — *Roubaix* : MM. Chaumeil, 52, rue du Vieil-Abreuvoir; Vantomme, 45, rue du Collège; Robert, 19, rue Neuve; Havet, 1, rue des Lignes, demi-gros et détail. — *Tourcoing* : J. Vanderheyden, *Au Pauvre Diable*, 64, rue St-Jacques.

PEINTURE ET VITRERIE. — *Croix* : Mme Ve Desrumaux, rue de Lille.

PHOTOGRAPHIE. — *Roubaix* : MM. Elkan, rue Pellart; Shettle, rue Chanzy.

PIPES ET ARTICLES POUR FUMEURS. — *Roubaix* : M. A. Toulet, Grande-Rue.

PHARMACIE. — *Roubaix* : MM. Delsporte, rues de la Gare et St-Georges; Jules Duburcq (ancienne pharmacie Sébert), contour St-Martin; Hennequant, 200 et 202, rue de l'Ommelet, gros et détail Quaghebeurre, 51, rue d'Inkermann; Richer (anc. pharmacie Lefebvre), rue du Vieil-Abreuvoir; Taillier, 13, rue de Monveaux, Pharmacie du Tilleul, 171, rue de Lannoy. — *Tourcoing* : MM. Jules Clayes, Place Notre-Dame ; L. Guilbert, 2, rue du Bocquet ; S. Helme, coin des rues des Piats et Winoc Chocquel ; Vanhoucke, 164, rue de Menin.

PRIMEURS. — *Roubaix* : MM. Oudar Florin place du Trichon ; *Croix* : H. Parent, place Saint-Martin.

QUINCAILLERIE. — *Tourcoing* : MM. J. Burms-Demay, 34, rue de Gand; H. Derveaux, 20, rue Saint Jacques ; *Croix* : G. Duquesnes, place Saint-Martin.

TAILLEURS (MARCHANDS). — *Roubaix* : MM. Alfred Vanghelluwe, rue de Tourcoing; Alphonse Van Ghelluwe, rue de l'Epeule; Achille Venambre, 1, rue Pellart. — *Tourcoing* : MM. Louis Lagnionie, rue Saint-Jacques ; Pierre Maes, rue Delobel.

TAPISSERIE. — *Roubaix* : M. Ducoulombier, 278, rue du Tilleul.

TEINTURE ET DÉGRAISSAGE. — *Roubaix* : M. Emile Sol, 12, rue Nain.

TISSUS EN SOLDE. — *Roubaix* : M. Clément Moreau, 50, rue du Chemin-de-Fer, pour le détail seulement. — *Tourcoing* : J.-Bte Lepoutre, 30, rue de Calais.

SERRURIER-POÊLERIE. — *Roubaix* : MM. Peel, 27, rue Daubenton ; *Tourcoing* : J. Burms Demay, 34, rue de Gand.

VERRES ET BOUTEILLES. — *Roubaix* : M. Lecat, 29, rue du Tourcoing.

VINS ET LIQUEURS. — *Roubaix* : MM. Arduser, 13 bis, rue de Lannoy ; Arduser, rue de la Fosse-aux-Chênes ; Mme A. Messiaen, 75, rue de l'Ommelet ; *Croix* : Mme Veuve Demay, 9, rue de Lille ; Hippolyte Quivy, rue des Ogiers.

GRAND THEATRE DE ROUBAIX. — Direction : M. Thierry. — Bureau à 6 h. 1/2. — Rideau à 7 h. 1/4. — Dimanche 18 janvier. — TRENTE ANS OU LA VIE D'UN JOUEUR, drame en 3 époques et 6 tableaux, par MM. V. Duchange et Lucien Nuitter. — LE VOYAGE DE M. PERRICHON, comédie en 4 acts par MM. L. Labiche et E. Martin. — Ordre du spectacle : 1. La Trente ans ou la Vie d'un joueur ; 2. Le Voyage de M. Perrichon. — Prix des places ordinaires.

Jeudi 22 janvier. — LE TROUVÈRE, opéra en 4 actes et 7 tableaux, musique de Verdi.

THEATRE DE ROUBAIX (situé rues Richard-Lenoir et Archimède). — Direction : Mme Vve G. Deschamps. — Bureaux à 5 h. 1/2. — Rideau à 6 h. 0/0. — Dimanche 18 janvier 1891. — Représentation extraordinaire. Deux grandes pièces : LA TOUR DE NESLE, drame en 5 actes et 9 tableaux, de MM. A. Dumas et F. Gaillardet. — 1re représentation du grand succès : LA PRINCESSE DES CANARIES, opéra comique en 3 actes, paroles de MM. Duru et H. Chivot, musique de M. Ch. Lecocq. — Ordre du spectacle : 1. La Tour de Nesle ; 2. La Princesse des Canaris. — Prix des places ordinaire.

THEATRE POPULAIRE (situé rue Watt, 69, à l'Epeule). Direction : Duquesnoy. — Bureau 7 heures. — Rideau 7 h. 1/2. — Dimanche 18 janvier. — Représentation exceptionnelle au bénéfice d'un artiste, avec le bienveillant concours de M. Dernesty, ancien directeur et artiste de Paris, et Divoor, ancien tête rôle de l'Hippodrome de Roubaix. — LE MAITRE DE FORGES, pièce en 5 actes, de Georges Ohnet. — M. Divoor remplira le rôle de Philippe Derblay, et M. Dernest celui de Bachelin. — Prix des places : Réservées, 1 fr. ; banquettes, 0,60 centimes.

BIBLIOGRAPHIE

Journal de la Jeunesse. — Sommaire de la 946e livraison (17 janvier 1891). Texte : La Famille Hamelin, par l'auteur de la Neuvaine de Colette et de Tout droit. — Deux vainqueurs, par L. Lecomte. — Les timbres-poste. — Lis et Chardon, par Mme la comtesse d'Houdetot. — Les araignées et la lumière électrique. — La digue de Cherbourg, par Mme de Nanteuil. — Chaque numéro, 40 centimes. — Illustrations de Tofani et E. Zier.

Abonnements : Un an, 20 francs. — Six mois, 10 francs.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

A voir de nombreux et intéressants portraits dans l'**Univers Illustré** du 17 janvier. En tête celui de M. Anatole France; puis ceux des morts de la dernière semaine : Céline Montaland, M. Foncher de Careil, le sculpteur Delaplanche, le baron Haussmann. Outre les dessins sur l'emprunt et sur les obsèques du duc de Lenchtenberg, il convient de signaler tout particulièrement dans ce numéro le début d'un des plus remarquables récits d'Alexandre Dumas : *Pauline*, illustré de délicieux dessins de Rejchan.

Sommaire du **Monde Illustré** du 17 janvier 1891. *Texte* : Courrier de Paris, par Pierre Véron; Nos gravures : A travers la science, par Emile Gautier ; Variété, G. Lenôtre ; Théâtre, par Hippolyte Lemaire; Chronique musicale, par A. Boisard ; Echecs, par S. Rosenthal ; Récréations ; Rébus.

Gravures : Mme Céline Montaland, de la Comédie Française ; M. Foucher de Careil ; M. Brunet ; le baron Haussmann ; M. Delaplanche ; le duc Nicolas de Lenchtenberg ; M. Schliemann ; la vie à bord ; Beaux-Arts ; *Monte-Carlo. Rien ne va plus* ! *La Danse*, statue par Delaplanche ; la catastrophe de Toulouse : la recherche des victimes ; le trésor de Priam ; à l'Opéra-Comique ; la chute d'un spectateur ; les filles Manvoisin, par Paul Perret ; échecs, par S. Rosenthal ; récréations ; rébus.

Sommaire de la **Mode Illustrée** du 18 janvier 1891. — Robe en peau de soie nuance héliotrope; jupe en crêpe de Chine maïs brodé d'or; sachet orné de broderie. Petite nappe pour plateau, étagère, etc., (point de Hongrie). Dessus d'étagère. Robe en bengaline. Toilette de dîner. Tablier de maison. Plastron en brocart d'or et mousseline de soie. Quatre bonnets. Robe pour petite fille de 3 à 10 ans. Robe en velours et satin; duchesse. Jaquette en soie matelassée et velours. Pièce de chemise brodée. Plastron en mousseline de soie. Robe du matin. Robe en drap. Blouse russe pour petit garçon de 6 à 8 ans. Description de toilettes. Modes. *Etudes mondaines* : Les amis de nos amis. *Causerie photographique*. Développement acide et développements alcalins. *Episodes d'histoire naturelle* : L'hirondelle des nuits.

Supplément littéraire. Roman : l'Héritage de Gledesworth. (Suite).

BULLETIN FINANCIER

Paris, 17 janvier. — La spéculation, la hausse se trouve encouragée aujourd'hui par la facilité avec laquelle s'est opérée la liquidation de quinzaine. Les reports ont été excessivement modérés. Tout concourt en ce moment à la hausse surtout la grande quantité de capitaux disponibles.

Nos rentes réalisent un nouveau progrès. Le 3 0/0 est à 95.60. Le nouveau fait 94.22. Le 4 1/2 est à 105.45. Les actions de nos grandes sociétés de crédit sont fermes, le foncier est à 1,292,50, le crédit lyonnais fait 837.50.

La Banque de Paris est à 847,50. La souscription de cet établissement dans l'emprunt français s'est élevée à 40,600,000 fr. de rente, correspondant à un premier versement de 203 millions.

Les Chemins Portugais sont bien tenus. Les fonds étrangers sont calmes; l'Italien est à 92.50, la rente Extérieure fait 76 1/2. En Banque, l'Alpine est ferme. Le Laurium Grec est l'objet de négociations suivies.

OCCASION UNIQUE ;
RHUM VIEUX
A 2 FRANCS 50 LE LITR
EAU-DE-VIE DE VIN
SUPERFINE
A 1 FRANC 50 LE LITRE
MALAGA QUALITÉ EXTRA
A 1 FRANC 60 LA BOUTEILLE
Chez Mme Alfred Messiaen, 75, rue de l'Ommelet, quelques mètres de la rue Pellart, Roubaix.

De l'aveu de tout le corps médical, la Quinine de Pelletier est le roi des médicaments : introduite dans de petites capsules rondes, portant comme garantie de pureté le nom de Pelletier, elle n'a pas d'amertume et agit beaucoup plus vite que les pilules et cachets. Elle possède une action sûre et rapide contre les maux de tête, les migraines, les névralgies, les fièvres intermittentes et paludéennes; les douleurs rhumatismales, la goutte, et soutient les forces des personnes fatiguées par le travail, les voyages, les veillées ; une capsule fait plus d'effet qu'un grand verre de vin de quinquina. 50714—25351

GOFFIN et GABEREL
48, Rue de l'Epeule, Roubaix
ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENTS
MAÇONNERIE, DALLAGES, CITERNAGES
PIERRES & MARBRES
SIMILI PIERRE, PLAFONNAGE

Les personnes qui souffrent de mauvaises digestions, de renvois de gaz, de gonflement de l'estomac ou des intestins, de maux de tête et de somnolence après les repas, sont assurées de trouver un soulagement immédiat dans l'emploi des Perles de pepsine pure, de Chapoteaut. 50715—25352

A. BOUTRY, ENTREP
36, rue de l'Espérance
ROUBAIX
TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS
PAVAGES. Sables & Graviers
VOIES FERRÉES
NIVELLEMENT & TERRASSEMENT
COUVERTURE
Zinguerie & Plomberie

AUX
Fabriques Parisiennes
E. LANDAUER
16, Rue du Vieil-Abreuvoir, 16
ROUBAIX
SPECIALITÉ DE BLANC
Trousseaux et Layettes
FABRIQUE DE LINGERIE
et Broderie à la main
à Remiremont (Vosges)
Nous avons l'avantage d'informer notre honorable clientèle que nos assortiments pour **cette saison** sont complètement terminés et que nous avons actuellement en magasin un **immense choix de modèles nouveaux** et des plus variés pour
TROUSSEAUX ET LAYETTES
ainsi qu'une quantité considérable d'**articles pour enfants**, tels que :
Robes blanches et couleurs, Tabliers, Douillettes et Pelisses cachemire, Robes de baptême, etc., etc.
CHOIX MAGNIFIQUE
DE RIDEAUX EN TOUS GENRES
SPÉCIALITÉ
DE LINGERIE FINE
GRAND ASSORTIMENT DE
DRAPS ET TAIES BRODÉS
Prix exceptionnels
BRODERIES EN TOUS GENRES
Dépôt de Toiles des Vosges
ET
LINGE DE TABLE
garantis à l'usage
CHIFFRES ET BRODERIES
A FAÇON
La Maison des **Fabriques Parisiennes**, connue depuis de nombreuses années, à pour principe absolu de **vendre entièrement de confiance** les **articles les plus soignés** et les **mieux assortis** à des conditions de **bon marché exceptionnel.**
PRIX-FIXE *marqué en chiffres connus.*
16, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix

ADRESSES COMMERCIALES

TISSAGE-FILATURE ET MATÉRIEL POUR L'INDUSTRIE

(Le « JOURNAL DE ROUBAIX » publie régulièrement dans sa gérance et dans sa petite édition, les adresses des principaux fournisseurs d'articles pour tissages, peignages, filatures, etc.)

DEBRIE, LEMAN et Moïse **BROUX**, rue Latérale, 2, coin de la rue Neuve-de-Roubaix, Tourcoing. Fabrique de peignes, mécaniques armures, systèmes brevetés, spécialité de pignons de broches pour filatures.

Matériel industriel et vieux métaux. **Delphin DELCOURT**, 19, rue Voltaire, derrière le gaz. Metiers et machines d'occasion.

Blindage de bobinots, ouvrages divers, étripleines en métal. **Edouard DEFRETIN**, 15, r. Plutarque. 501

Tannerie, corroierie, fabrique de taquets. **Clemen DUPIRE**, Roubaix.

Le directeur gérant ALFRED REBOUX.
Imp. Alfred REBOUX, 17, rue Neuve, Roubaix.

FEUILLETON DU 19 JANVIER 1891. — 25

MER BLEUE

par Pierre MAËL

PREMIÈRE PARTIE

X

Un coup frappé à la porte l'appelait du dehors. Une voix étouffée demanda :

— Eh bien, Simonne ?

Elle reconnut l'accent douloureux de Mme du Méal et ouvrit en répondant :

— Eh bien, c'est fait ! Elle est presque plus jolie encore !

Mensonge exquis qui ne trompa point la mère, malgré le sourire dont Mlle d'Illoy essaya d'accompagner sa parole.

Lorsque Mme du Méal aperçut l'amas des cheveux coupés, elle fondit en pleurs.

Simonne la prit par la main et la mena droit au lit où sur l'oreiller se détachait la jolie tête dépouillée. — Une vague rougeur colorait les joues de Germaine, la poitrine se soulevait sans effort sous une respiration égale.

— Il faudra lui mettre une coiffe de Bretonne, — dit Simonne, — vous verrez comme cela lui ira bien ! Elle est si jolie, notre Germaine !

Et, comme celle-ci rouvrait les yeux avec un regard encore vague, la petite Indienne dit en confidence à la mère :

— Vous savez, — il ne faut pas vous en inquiéter ! — elle rêve tout haut... quelquefois.

— Ah ! — fit la veuve, qui ne put dissimuler son trouble.

Mais Germaine avait toute sa connaissance, maintenant. Elle murmura :

— Maman !... Simonne !... Toutes deux ensemble Elle ajouta :

— J'ai été bien malade, n'est-ce pas ? J'ai manqué mourir ! Oh ! c'est bon de vivre ! Est-ce que je suis changée ? — Maman, donne-moi une glace.

La veuve regarda Simonne avec détresse. Toutes deux gardèrent le silence.

Germaine parut inquiète, et comme on se détournait à sa question, elle aperçut le paquet des cheveux coupés. Elle comprit et porta la main à son front. Des larmes lui montèrent aux yeux. Mais ce ne fut qu'une crise rapidement calmée. Elle appela Simonne.

— Cher ange ! — dit-elle du fond de l'âme, — c'est toi qui as fait cela, j'en suis sûre. Je te les offre en sacrifice, ma Simonne bien-aimée.

XI

Lorsque Germaine descendit au jard